

position pour meubler le Palais Ducal à *Parme* comme il devoit être meublé, si le séjour de Leurs Altesses Royales devoit être fixé en cette Ville.

GENES. Les bruits sur le changement de domination de l'Isle de *Corse*, continuent d'avoir cours dans cet Etat, fondés sur les raisons qui en sont rapportées dans notre dernier Journal article de *Genes*. Il seroit superflu de les répéter, puisqu'il ne se présente rien au-delà à donner de cette Isle, où le Marquis de Cursay continuë d'agir en Ministre de tout pouvoir, en même-tems qu'en Général des Troupes Françaises qu'il a sous son commandement. Mr. de Chauvelin, Plénipotentiaire de France à *Genes*, est d'ailleurs souvent en conférence avec les Membres du Gouvernement sur les affaires d'*Italie*, & sur celles de *Corse* en particulier.

Le 23. Janvier le feu prit à *Genes* au Palais du Marquis Antoine Lomellino. Le progrès des flammes fut si rapide, qu'on ne put les arrêter qu'après que la plus grande partie de ce Palais fut réduite en cendres.

VENISE. Au sujet des événemens qui pourroient arriver en *Italie*, cette République a jugé qu'il étoit à propos de mettre ses forces de terre & celles de mer sur un pied respectable. Tous les Régimens nationaux vont être par conséquent rendus complets; aussi-bien que les Corps étrangers qu'elle a dans son service: Et par l'augmentation & l'équipement des forces navales qui a été ordonnée, on compte d'avoir au mois de Mai prochain vingt Vaisseaux de guerre, trente Galliottes, & le même nombre de Galéasses en état de tenir la mer. Quoiqu'on apprenne tous les jours des nouvelles captures faites dans